

En bref - Compte-rendu du 57^{ème} Comité stratégique de l'Agence du Service Civique du 20 juin 2023

Mardi 20 juin s'est tenu le 57^{ème} Comité stratégique de l'Agence du Service Civique.

Vous trouverez ci-après un résumé « en bref » de ces trois heures d'échanges :

1/ [Le rapport d'activité 2022 de l'Agence du Service Civique](#), a été soumis au Conseil stratégique pour avis, avant son adoption au Conseil d'administration, conformément à la convention constitutive de l'Agence du Service Civique.

Le Directeur général, Grégory Cazalet, appelle l'attention des membres sur un certain nombre d'évolutions :

- Sur la forme du rapport d'activité : plus court, plus concret, plus incarné, avec un accent mis sur l'inclusion, l'Europe (avec la Présidence Française de l'UE et l'année européenne de la jeunesse) et des perspectives 2023/2024 (sport, environnement). Un rapport éco-conçu.
- A propos des chiffres-clés : voir pages 15 et 16
- Evaluation du Service Civique : l'Agence a complété son dispositif par une enquête « un mois post Service Civique » (étude ASC/Opinion Way, 2022). Est également parue en 2022 [l'étude inédite du Cereq](#) sur le devenir des volontaires de la Génération 2017.
- La communication de l'Agence a été fortement orientée vers le soutien au recrutement. Une enquête auprès des inscrits du site (étude ASC/Opinion Way, 2023) – voir point 2) - a permis de vérifier que le site internet est globalement bien perçu et d'objectiver les limites du « parcours de candidature ».
- Diagoriente : 18 000 livrets de fin de missions ont été remplis via la plateforme d'évaluation des compétences acquises de la startup d'Etat. La généralisation de ce procédé est à venir.
- L'appel à projets ASC/Ministère du travail sur le Service Civique dans le Contrat engagement jeune (CEJ) a permis de mieux identifier les enjeux du partenariat à construire entre le Service public de l'emploi (Pôle emploi et Missions locales) et les organismes d'accueil de jeunes en Service Civique – voir point 5).

Plusieurs membres du Comité stratégique ont formulé des observations sur les difficultés de recrutement rencontrées en 2022, l'enjeu de développer davantage les missions dédiées au développement durable, l'opportunité de valoriser davantage le SC solidarité séniors comme modalité d'animation d'un SC thématique, les suites à donner à l'ambition du Président de la République de développer la dimension européenne du Service Civique.

2/ Victor Vuattoux, chef de projet études et évaluation de l'Agence du Service Civique a présenté les principaux résultats de l'enquête auprès des inscrits du site (étude ASC/Opinion Way, 2023). Cf présentation ci-jointe.

Plusieurs membres du Comité stratégique estiment que cette enquête est utile aux organismes d'accueil et demandent à en avoir une présentation plus détaillée, orientée vers l'identification des leviers actionnables par eux pour développer un Service Civique de qualité.

3/ L'actualité de l'Agence du Service Civique est présentée par le Directeur général et la Présidente, Nadia Bellaoui :

- Déploiement du Service Civique au 20 juin 2023 : La progression du nombre de contrats saisis ressort à 7 % par rapport à l'an dernier à la même période. Le taux de transformation est en amélioration de 10 points. Le nombre de candidatures progresse de son côté de 20 % sur le site internet par rapport à l'année 2019. Il s'agit toutefois de rester mobilisés pour confirmer cette tendance dans les 4 derniers mois de l'année et atteindre les objectifs de 2023, à savoir 150 000 volontaires en Service Civique.

- [Un appel à projets « accessibilité »](#) doté de 5 M€ sera publié prochainement. Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Agence d'ici au 31 septembre 2023.

- [Le label « Jeune et Nature » est élargi aux associations](#). Une aide pourra ainsi être apportée aux organismes d'accueil pour répondre aux difficultés matérielles (mobilité, hébergement), apporter une formation adaptée, et permettre le financement de petits projets.

- Avec le premier conseil franco-italien de la jeunesse qui a eu lieu le 30 mai, l'objectif d'atteindre 150 mobilités croisées dans le cadre du Service Civique franco-italien a été réaffirmé. Les Drajages AURA, Corse et PACA ont été missionnées pour développer, dans ce cadre, des coopérations transfrontalières.

- Un appel à projets dédié aux missions dans les pays de l'Aide publique au développement, en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sera publié prochainement.

- L'instruction dédiée au Service Civique dans l'Education nationale, premier organisme d'accueil avec près de 20% des volontaires, est à paraître prochainement. Les établissements sont invités à proposer prioritairement des missions dédiées au sport pour tous, avec la perspective des Jeux olympiques et paralympiques. En lien avec les services déconcentrés de l'Education nationale, les Drajages conduiront un diagnostic territorialisé de la contribution du Service Civique à la lutte contre le décrochage scolaire.

Un comité de direction (CODIR) « engagement » se met en place entre l'ASC, la DGESCO, la DGSNU et la DJEPVA, afin d'appréhender de manière globale la question de la promotion de l'engagement dans les parcours des jeunes. Une expérimentation est actuellement conduite à petite échelle dans les séjours de cohésion de juillet du SNU.

- Le prochain baromètre ASC/Ifop, à paraître en octobre, consacrera une focale sur l'année de césure.

- Une évolution de la formation civique et citoyenne est à attendre, à plus ou moins court terme. Le cas échéant, le Comité stratégique sera associé à la réflexion sur le nouveau cadre.

- Le bilan à mi-parcours de la programmation 2021-2027 de l'Union européenne va permettre à l'Agence du Service Civique, au titre de la gestion des programmes européens Erasmus + Jeunesse et Sports et Corps européen de solidarité, de formuler des préconisations pour l'avenir. Le Comité stratégique formé pour le Service Civique sera sollicité car des synergies plus fortes sont à construire.

- Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a programmé une contribution sur le Service Civique, à l'initiative de sa commission Education populaire. Les travaux démarrent à la rentrée.

Plusieurs membres du Comité stratégique interviennent pour confirmer l'importance de l'inscription du Service Civique dans la continuité du parcours d'éducation à la citoyenneté, et ce de manière spécifique. Sont rappelés les enjeux de reconnaissance académique de l'engagement, en particulier de l'année de césure. Par ailleurs, la plateforme inter-associative pour le Service Civique demande que le point dédié à l'actualité intègre un point d'étape des travaux des groupes de travail de l'Agence.

4/ Les membres du Collège des volontaires ont présenté les temps forts de leur expérience, et les travaux des deux sous-groupes qui se sont créés :

- **Groupe de travail formation des tuteurs :**

- Constat : l'expérience du Service Civique diffère selon la qualité du tutorat, et malgré l'obligation de formation, tous les tuteurs ne se forment pas, ce qui peut avoir un impact sur la qualité de la mission et sur la santé mentale du volontaire.
 - Recommandations : permettre la diffusion d'information sur le tutorat à partir des données d'ELISA dans le respect du RGPD / appliquer la loi sur l'obligation de formation / reconnaître le tutorat via des « open badges » pour augmenter son attractivité etc.
- **Groupe de travail lutte contre les discriminations :**
 - Constat : un risque de discrimination à l'entrée et durant la mission existe
 - Problématique : « comment lutter contre les discriminations lors du recrutement puis l'accueil du volontaire ? »
 - Recommandations : créer une formation équivalente à celle existante au sein de la FCC sur la sensibilisation aux risques de discriminations, à l'attention des tuteurs / mieux faire connaître le processus de signalement auprès de l'Agence / créer un questionnaire à destination des volontaires / insérer plus d'informations à ce sujet au sein de la FAQ du site internet / utiliser les canaux de communication pour permettre aux volontaires d'identifier des situations de discrimination et de savoir vers qui se tourner.

Les membres du Comité stratégique réagissent positivement à ces travaux et recommandations.

5/ Mikaël Scrizzi, Chef du pôle Développement et Ingénierie de l'ASC, a introduit le temps d'échange dédié à l'intégration du Service Civique comme « solution structurante » du nouveau Contrat engagement jeunes (CEJ). Cf présentation ci-jointe.

Plusieurs membres ont indiqué les difficultés de déploiement du fait d'un manque de communication entre les acteurs. L'animation, au niveau national comme au niveau régional, d'espaces d'échange de bonnes pratiques entre lauréats est demandée. Il est également signalé le décalage d'un mois entre la fin de mission de Service Civique et la reprise de l'indemnité CEJ, ce qui peut créer des difficultés pour les jeunes. Une communication claire sur la manière d'éviter cette période de latence est attendue. L'échange porte plus largement sur les conditions du financement de l'accompagnement renforcé dont ont besoin les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Florian Dautil, Conseiller de la Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du SNU confirme l'importance qu'accorde Sarah El Haïry à ces sujets de promotion du Service Civique auprès des jeunes, dans leur diversité, par l'ensemble des opérateurs et institutions en charge d'une mission en leur direction. La secrétaire d'Etat veut, en particulier, s'assurer qu'aucun jeune ne sorte du lycée sans avoir entendu parler du Service Civique.